DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU LITTORAL

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, dépôt des sacs et passage aux toilettes.	Médiateur	Locaux EDAP
10'	Déplacement vers la 1ère entreprise.	Médiateur - Enseignant	Locaux EDAP
45'	**Objectif : rencontrer un premier professionnel de la mer pour susciter des vocations.** Présentation et visite de l'entreprise (atelier de production, outils de travail...). Description du métier (parcours, compétences, perspectives...). Échange sous forme de questions/réponses.	Intervenant - Médiateur - Enseignant	1re entreprise
10'	Déplacement vers la 2ème entreprise.	Médiateur - Enseignant	
45'	**Objectif : rencontrer un deuxième professionnel de la mer pour susciter des vocations.** Présentation et visite de l'entreprise (atelier de production, outils de travail...). Description du métier (parcours, compétences, perspectives...). Échange sous forme de questions/réponses.	Intervenant - Médiateur - Enseignant	2e entreprise
5'	Retour vers l'antenne de l'EDAP. Bilan : la mer source de métiers d'avenir !	Médiateur - Enseignant	Locaux EDAP

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève
Intervenants : professionnels de la mer
Du 12 au 22 novembre 2024

- Prévoir de garder le car à disposition pour les déplacements vers les entreprises.
- Prévoir une tenue adaptée à la météo pour les déplacements et les séquences en extérieur.
- Préparer les élèves avec les ressources envoyées lors de la réservation et prévoir des questions à poser aux deux professionnels rencontrés.

RENDEZ-VOUS

Le Port du Bec
85230 BOUIN

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

DÉCOUVERTES PROFESSIONNELLES

GÉOGRAPHIE

Habiter les littoraux.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

PORT DU BEC

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

Respecter le travail des professionnels de la mer.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à la météo et à l'activité choisie (cf programme).

Pour certaines activités, **prévoir de garder le car à disposition** pour les déplacements autour du port prévus dans le programme.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.